

En exercice : 10

Présents : 7 L'an deux mil vingt-six,

Votants : 8 Le 23 février à 18h30,

Le Conseil Municipal de la commune de Villefrancoeur dûment convoqué par monsieur le Maire Pierre MONTARU, s'est réuni en session ordinaire, Salle des délibérations à la Mairie. Date de convocation du Conseil Municipal : 13/02/2026.

**PRESENTS** : MONTARU Pierre, ELBORY Dominique, RABIER Chantale, OURY François, GUILLON Valérie, BLAIN Laurence, L'HUMEAU Fabrice.

**ABSENT REPRÉSENTÉ** : AUBINEAU Rodolphe donne pouvoir à L'HUMEAU Fabrice.

**ABSENTS EXCUSÉS** : SAY Annie, LECUIR Olivier.

**SECRÉTAIRE** : RABIER Chantale.

**ORDRE DU JOUR** SESSION ordinaire

1. Approbation du Conseil Municipal du 26/11/2025 : aucune remarque.

2. Approbation et affectation du résultat 2025 :

Reste en investissement 16 820€ recette

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2024	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025 (titre effectué au compte 1038 en 2025)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER 2025	RESULTAT NET CUMULE DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025	
INVESTISSEMENT	-39 039.27 €		-8 261.11 €	-47 300.38 €	0.00 € 16 820.00 €	16 820.00 €	-30 480.38 €	RAR dépense RAR recettes
FONCTIONNEMENT	307 962.05 €	122 229.27 €	28 776.61 €	214 509.39 €			214 509.39 €	Cases à servir
TOTAL	268 922.78 €	122 229.27 €	20 515.50 €	167 209.01 €	0.00 €	16 820.00 €	184 029.01 €	

3. Délibération des subventions aux associations votée à l'unanimité pour un total de 1300€.

4. Vote du taux des taxes 2026 : taux inchangés- Taxes foncières bâties 39.25%-Taxe foncière non bâties 40.90%- Taxe d'habitation 12.80%. Vote à l'unanimité.

5. Approbation et vote du budget primitif 2026 pour 601 079.19€

Section investissement dépenses/recettes pour 117 371.18€.

Section fonctionnement dépenses/recettes pour 483 708.01€ avec les charges à caractère général, charges de personnel, charges financières et autres charges de gestion courante. Vote à l'unanimité.

6. Prise de connaissance du procès-verbal du SIDELC du 25 septembre 2025 et du 4 décembre 2025 validés lors de la réunion du 9 décembre 2025. Celui-ci est disponible en mairie.

7. Décision de modification du règlement de la location des salles de Villefrancoeur pour y insérer une annexe « clause déchets » suite à une proposition de l'Agglopolys. Vote à l'unanimité.

8. Informations diverses :

- Prochain conseil d'école le 10 mars 2026.
- Fermeture commerciale du réseau cuivre au 31.01.2026.
- Tenue du bureau de vote du 15.03.2026 :
- Assesseurs : 8h-11h : Pierre Montaru, Dominique Elbory, Thierry Lutinier
- 11h-15h : François Oury, Rodolphe Aubineau, Philippe Comte
- 15h-18h : Chantale Rabier, Laurence Blain, Valérie Guillon
- Fin de la séance à 19h50. informations : [www.villefrancoeur.com](http://www.villefrancoeur.com)